

## Immigration : légère exagération de Valls sur les naturalisations



" Depuis deux ans, les naturalisations ont chuté de 40% "

Manuel Valls, dans un entretien au Monde

Vivien Vergnaud – leJDD.fr

mercredi 27 juin 2012

**DETECTEUR DE MENSONGES - Manuel Valls a annoncé mercredi, dans un entretien au Monde, plusieurs décisions concernant l'immigration. Le ministre de l'Intérieur souhaite notamment, par le biais d'une circulaire, "inverser la tendance" à la baisse du nombre de naturalisations. Pour se justifier, il exagère les chiffres et oublie que certaines données ne sont pas encore connues. Explications.**

Critiquant les années Sarkozy, Manuel Valls annonce dans le *Monde* daté de jeudi qu'il souhaite notamment faciliter les naturalisations, pour "redonner la totale possibilité d'être français" et mettre fin à ce qu'il compare à "un parcours du combattant". Cette circulaire aura aussi pour but d'"inverser la tendance" à la baisse du nombre de naturalisations (une naturalisation, par décision de l'autorité publique, ne peut être accordée qu'à l'étranger justifiant d'une résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent le dépôt de sa demande, explique l'Insee). Une chute qu'il quantifie : "Depuis deux ans, les naturalisations ont chuté de 40%."

Déjà, quand Nicolas Sarkozy, Eric Besson, Brice Hortefeux ou Claude Guéant, avaient la responsabilité de la politique d'immigration en France, les chiffres faisaient l'objet de débat. Changement de majorité, mais rebelote. Les chiffres des naturalisations par l'autorité publique pour 2012 ne sont pas encore connus puisque l'année est loin d'être terminée. Pour 2011, seules les estimations de Claude Guéant ont été rendues publiques, l'Insee et le secrétariat général à l'immigration et à l'intégration, chargés de compiler les données, n'ont pas encore rendu leur verdict. Le dernier exercice étudié remonte à 2010.

## L'année dernière, les naturalisations sont revenues à leur niveau 2007

Début 2012, Claude Guéant annonçait 66 000 naturalisations pour 2011. En 2010, selon l'Insee et le secrétariat général à l'immigration et à l'intégration, il y avait eu 94.573 acquisitions de la nationalité par décision de l'autorité publique. Soit une baisse de 28.573 naturalisations, c'est-à-dire de 30%. Manuel Valls exagère donc ce chiffre de 10 points.

Surtout, l'actuel ministre de l'Intérieur oublie de parler des situations précédentes. De 2008 à 2010, le nombre de naturalisations est resté relativement stable (seulement 2% d'augmentation sur les trois années). De 2007 à 2008, la situation n'était pas vraiment à la baisse : passant de 70.095 à 91.918, le nombre de naturalisations avait alors explosé de 31%. Il faut dire que les années précédentes avaient connu le phénomène inverse. Entre 2006 et 2007, les naturalisations se sont effondrées de 20% et entre 2005 et 2006, de plus de 13%. En résumé, les naturalisations ont fortement chuté entre 2005 et 2007, avant d'augmenter cette année-là. L'année dernière, les naturalisations n'ont fait que revenir au niveau où elles étaient en 2007. Un niveau insuffisant pour Manuel Valls.

**Les chiffres du secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (regarder la ligne A) :**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
						Effectif	%
<b>Acquisitions enregistrées (A+B)</b>	151 061	145 315	129 426	135 917	133 479	140 020	99,0%
<b>A-Par décret (y compris effets collectifs)</b>	101 785	87 878	70 095	91 918	91 948	94 573	68,0%
dont effets collectifs	32 817	20 309	22 776	28 876	28 405	29 286	20,4%
- Naturalisations	69 100	77 666	64 040	84 323	84 730	88 500	81,8%
- Réintégrations	12 685	10 223	6 040	7 595	7 218	6 064	4,2%
<b>B-Par déclaration (y compris effets collectifs)</b>	50 076	57 407	59 331	43 999	41 531	46 247	32,0%
- Par mariage	21 527	29 378	30 889	16 213	16 365	21 923	16,3%
dont effets collectifs	912	1 101	1 122	828	700	901	0,6%
- Manifestation de volonté	-	-	-	-	-	-	0,0%
- Déclarations anticipées	27 258	28 981	28 945	25 830	23 771	23 096	16,1%
dont 13-15 ans	18 055	20 301	20 763	20 248	19 179	18 514	12,8%
- Autres déclarations	1 291	1 288	1 387	1 347	1 485	1 236	0,9%
<b>C-Acquisitions sans formalité</b>	2 960	2 151	2 576	2 335	2 383	2 455	1,7%
<b>Ensemble des acquisitions (A+B+C)</b>	154 021	147 466	132 002	137 452	135 862	140 275	100,0%

Sources : Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration - Ministère de la justice  
 Champ : France entière  
 Note de lecture : sur les 135 942 acquisitions de nationalité en 2009, 23 771 étaient des acquisitions par déclaration anticipée